
Rio de Janeiro (Brésil) No 1100rev

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie

Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer

Lieu

Ville et État de Rio de Janeiro
Zone métropolitaine de Rio de Janeiro
Brésil

Brève description

La ville de Rio de Janeiro, modelée par son interaction avec les montagnes et la mer dans l'étroite bande de plaine alluviale qui s'étend entre la baie de Guanabara et l'océan Atlantique, est un paysage exceptionnel et spectaculaire apprécié par les artistes, les architectes et les écrivains pour sa grande beauté.

La proposition d'inscription en série comprend la totalité des éléments naturels et structurels essentiels qui ont régi et inspiré le développement de la ville, partant des sommets montagneux du parc national de Tijuca pour descendre vers la mer en passant par les jardins botaniques, le mont Corcovado, avec sa statue du Christ, et la chaîne de collines verdoyantes spectaculaires, comme le Pain de sucre autour de la baie de Guanabara, ou encore les vastes paysages aménagés sur des terres gagnées sur la mer le long de la baie de Copacabana qui, avec le parc du Flamengo et d'autres éléments, ont contribué à la culture de vie en plein air de la ville.

Les délimitations incluent tous les plus beaux points de vue, permettant d'apprécier la manière dont la nature a été façonnée pour devenir un élément culturel important de la ville.

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'une proposition d'inscription en série de 4 sites.

Aux termes des *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial* (janvier 2008), paragraphe 47, il s'agit d'un *paysage culturel*.

1 Identification

Inclus dans la liste indicative

7 août 2001

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription

Aucune

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial

29 février 2002

27 janvier 2011

Antécédents

Il s'agit d'une proposition d'inscription différée (27 COM, Paris, siège de l'UNESCO, 2003).

Le Comité du patrimoine mondial a adopté la décision suivante (décision 27 COM 8C.12) :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. *Décide de ne pas inscrire Rio de Janeiro : le Pain de sucre, la forêt de Tijuca et les Jardins botaniques, Brésil, sur la Liste du patrimoine mondial au titre des critères naturels ;*
2. *Diffère l'étude des critères culturels de Rio de Janeiro : le Pain de sucre, la forêt de Tijuca et les Jardins botaniques, Brésil, encourageant l'État partie à :*
 - (a) *entreprendre une évaluation des valeurs culturelles de l'implantation de Rio afin d'étudier une redéfinition des limites du bien proposé pour inscription dans le but de protéger le cadre vert de la ville de manière plus efficace et dans son ensemble ;*
 - (b) *entreprendre un plan de gestion intégré et un mécanisme de gestion intégrés, avec notamment une révision de la législation de protection et des limites du site proposé, comme recommandé par l'UICN et l'ICOMOS ;*
3. *Encourage en outre l'État partie à faire une nouvelle proposition d'inscription du bien en tant que paysage culturel, sous réserve des objections susmentionnées.*

La première proposition d'inscription portait sur un bien mixte tandis que la proposition révisée concerne un paysage culturel, comme l'a suggéré le Comité du patrimoine mondial.

Le nom du bien a été modifié : anciennement baptisé « Rio de Janeiro : le Pain de Sucre, la forêt de Tijuca et les jardins botaniques », il est désormais intitulé « Rio de Janeiro, paysages cariocas entre la montagne et la mer » afin de refléter l'inclusion de zones urbaines bordant la mer et d'exprimer la notion de paysage culturel global.

Consultations

L'ICOMOS a consulté ses Comités scientifiques internationaux sur les paysages culturels et sur les villes et villages historiques ainsi que plusieurs experts indépendants.

Mission d'évaluation technique

Pour la première proposition d'inscription, une mission d'évaluation technique conjointe ICOMOS/UICN s'est rendue sur le bien en septembre 2002. Pour la

proposition d'inscription révisée, une mission d'évaluation technique de l'ICOMOS s'est rendue sur le bien du 4 au 8 octobre 2011.

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie

Le 26 septembre 2011, l'ICOMOS a écrit à l'État partie pour demander des informations complémentaires sur la réponse apportée à la requête d'un système de gestion global couvrant les quatre sites constituant la proposition d'inscription en série, ainsi qu'à propos du délai pour sa mise en œuvre. L'État partie a répondu le 24 octobre 2011.

Le 6 décembre 2011, l'ICOMOS a écrit à l'État partie pour demander plus d'informations sur les points suivants :

- quand sera inauguré le Comité de direction pour le bien, quelles seront ses responsabilités et quand ses sous-comités exécutif et technique seront établis et commenceront à fonctionner ;
- quand commencera le travail sur la rédaction du plan de gestion, ce qu'il va gérer par rapport aux attributs de la valeur universelle exceptionnelle proposée, aux panoramas, au développement durable et à la zone tampon, et ce qu'il va faire concernant les menaces telles que les antennes, la pollution de l'eau et les établissements illégaux ;
- la « vision » du plan de gestion ainsi que sa validation et sa mise en œuvre dans le cadre du système législatif et d'urbanisme existant ;
- la documentation des attributs de la valeur universelle exceptionnelle ;
- le détail des zones de protection culturelle et environnementale (APAAC) créées en 2009 et leur relation aux sites proposés pour inscription ;
- la loi complémentaire n° 111 de février 2011 et son rapport avec les sites proposés pour inscription ;
- la possibilité d'extensions mineures des délimitations du bien pour intégrer les zones visuellement liées aux sites proposés pour inscription ;
- comment la zone tampon va apporter une protection supplémentaire, quelles contraintes s'exercent sur la zone tampon désignée et comment ces contraintes sont ou seront gérées, et la possibilité de l'élargir en deux endroits ;
- le détail et le calendrier des travaux de conservation ;
- Comment la menace de développement immobilier à proximité du Jardin botanique sera traitée.

Le 2 mars 2012, l'État partie a répondu à cette requête et les détails de sa réponse sont intégrés dans cette évaluation.

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS

14 mars 2012

2 Le bien

Description

Le paysage de Rio de Janeiro est ponctué par une série de montagnes boisées surplombant la ville, qui s'élèvent jusqu'à 1 021 m d'altitude pour le plus haut pic du massif de Tijuca, et descendent en cascade jusqu'à la côte où les formes coniques du Pain de sucre [*Pão de Açúcar*], d'Urca, de Cara de Cão et de Corcovado encadrent les larges étendues de la baie de Guanabara, abritant Rio de l'océan Atlantique.

Niché entre ces montagnes et la baie de Guanabara, le paysage urbain, façonné par d'importants événements historiques et influencé par des cultures diverses, est perçu comme étant d'une grande beauté et célébré par les arts, en particulier la peinture et la poésie.

Le premier dossier de proposition d'inscription en 2002 couvrait les montagnes du parc national de Tijuca (où se trouve la statue du Christ rédempteur sur le mont Corcovado, et le Jardin botanique en bas des flancs du mont Tijuca), ainsi que trois promontoires autour de la baie de Guanabara, dont le *Pão de Açúcar* (Pain de sucre).

L'actuel dossier de proposition d'inscription reprend ces mêmes éléments structurels « verts » de la ville, les montagnes couvertes d'une luxuriante végétation et les pics du Pain de sucre, de Pico, de Leme et de Glória. Parmi les nouveaux sites inclus figurent le parc du Flamengo, la promenade de la plage de Copacabana et divers autres espaces ouverts côtiers associés à l'architecte paysagiste Burle Marx, ainsi que les fortifications historiques de la baie de Guanabara qui ont donné à Rio son caractère de ville fortifiée.

Les sites proposés pour inscription s'étendent de la zone sud de la ville à la pointe occidentale de Niterói à travers la baie de Guanabara.

Le tissu bâti le plus dense de la ville couvre les étroites bandes de terre alluviale entre les montagnes et la mer, sous forme de groupes irréguliers de grands blocs blancs offrant un contraste frappant avec la verte végétation des montagnes et le bleu de la mer. Aucun de ces bâtiments n'est inclus dans la zone proposée pour inscription ; en revanche, bon nombre d'entre eux sont inclus dans la zone tampon.

En détail, le bien proposé pour inscription est composé des sites suivants :

- Parc national de Tijuca
- Jardin botanique
- Parc du Flamengo
- Embouchure de la baie de Guanabara
- Front de mer de Copacabana

Ces éléments sont étudiés tour à tour :

Parc national de Tijuca

Le parc national de Tijuca entoure les montagnes de Tijuca et Carioca. Les trois zones physiquement distinctes du parc national sont essentiellement montagneuses, boisées et inhabitées.

Le parc abrite des éléments historiques représentant les débuts de l'histoire des plantations de café et de sucre sur des terres prises sur la forêt. Il comprend aussi une section non négligeable de forêt ombrophile de l'Atlantique, dont une partie a été reboisée grâce à des efforts innovants de restauration déployés au milieu du XIXe siècle – voir la section Histoire. Le parc est aujourd'hui considéré comme l'un des exemples les plus réussis de reforestation d'un parc urbain alliant écologie et usages récréatifs.

La partie sud de la forêt de Tijuca abonde en éléments naturels – chutes d'eau, grottes et points de vue – et artificiels – grottes artificielles, ruines et fontaines. L'ensemble est accessible par des routes et des chemins soigneusement aménagés. La zone partage les caractéristiques des parcs et jardins romantiques d'autres horizons et a été influencée par les conceptions européennes.

La Serra da Carioca et la Floresta da Gávea Pequena sont, à l'inverse, en grande partie sauvages (bien que la végétation ne soit généralement pas indigène).

La chaîne montagneuse de la Carioca inclut le mont Corcovado, ouvert au public en 1885 avec l'inauguration du chemin de fer du Corcovado. En 1931, la statue monumentale du Christ rédempteur a été installée au sommet. Cette statue Art déco de 704 mètres de haut est l'œuvre de l'architecte Heitor da Costa e Silva, sous la supervision de l'artiste français Paul Landowsky.

Jardin botanique

Le Jardin botanique a été créé en bas des versants du massif de Tijuca en 1808. Il est composé d'une réserve forestière (83 ha) et d'un jardin aménagé. Cinquante-trois hectares sur les 137 hectares de réserve forestière sont ouverts au public, le reste servant de centre à un programme de recherche en cours sur la forêt ombrophile de l'Atlantique.

Le jardin comprend un arboretum avec une grande collection d'arbres amazoniens, des collections d'importance internationale regroupant plusieurs familles de plantes, particulièrement des palmiers, un herbier national et une bibliothèque de recherche. À l'encontre de ce que l'on peut voir dans les jardins botaniques européens, le climat chaud de Rio a permis de cultiver des collections de plantes du monde entier en extérieur plutôt que dans des serres vitrées.

Le jardin est d'esprit néo-classique, avec des avenues droites, encadrées pour certaines de gigantesques palmiers, éléments phares des jardins.

Parc du Flamengo

Le parc du Flamengo a été créé entre 1961 et 1965 en rasant la colline de Santo Antonio. Le parc fournit un vaste espace ouvert (1,2 million de mètres carrés) entre la ville et la baie de Guanabara. Sa création est attribuée à Maria Carlota Macedo Soares. Une importante équipe d'architectes, d'ingénieurs et de botanistes spécialisés a travaillé sur ce parc, notamment l'architecte paysagiste Burle Marx, chargé de la conception paysagère. Plus de onze mille arbres ont été plantés dans le parc. La conception a intégré une voie express, l'aéroport Santos-Dumont (1944), le musée d'Art moderne (1956) et le monument aux morts de la Seconde Guerre mondiale (1956).

Embouchure de la baie de Guanabara

Cette zone inclut des grandes formations rocheuses de chaque côté de la baie, le Pain de sucre, les collines de Cara de Cão, d'Urca et de Babilônia sur la rive occidentale (Rio de Janeiro) et la colline de Pico sur la rive orientale (Niterói) (de l'autre côté de la baie), toutes initialement employées à des fins défensives. Il y a un groupe de forts portugais à Niterói.

Front de mer de Copacabana

L'utilisation de la zone de Copacabana, dans la baie de Guanabara, en tant que station balnéaire a débuté avec la construction du tunnel Prefeito Alair Prata (*Túnel Velho*) à la fin du XIXe siècle. La ligne côtière actuelle a été dessinée par la récupération de terres sur la mer dans les années 1970, qui a permis d'élargir la route autour de la baie, le trottoir et la plage.

L'aménagement du front de mer de Copacabana, avec son pavage de mosaïques distinctif, est l'œuvre de Burle Marx. Son travail au parc du Flamengo puis à Copacabana, considéré comme très novateur pour l'époque, est devenu un modèle de solutions paysagères qui ont été imitées ailleurs.

La zone proposée pour inscription est d'environ 4,5 km autour de la promenade et de la route mais ne comprend pas les bâtiments qui longent la baie, au-dessus desquels on aperçoit les collines verdoyantes.

Zone tampon

La vaste zone tampon couvre la zone bâtie densément peuplée autour de la mer et des montagnes. Elle comprend les collines qui s'élèvent au-dessus de Copacabana, les espaces verts bordant le parc du Flamengo, le lagon Rodrigo de Freitas et le district du Jardim Botânico, qui longe le parc national de Tijuca et les jardins botaniques, et le district d'Urga à côté du Pain de sucre.

Histoire et développement

L'histoire du paysage urbain global de Rio est celle de la manière dont le paysage a été utilisé et façonné pour devenir un élément culturel de la ville et dont la ville en retour a été modelée par le paysage montagneux et maritime.

Le premier établissement européen, Rio, a été fondé au pied du Pain de sucre en 1565. Le second se trouvait sur la colline du Castelo, tandis que la ville s'étendait vers l'ouest le long de la côte, puis au nord et au nord-ouest vers l'intérieur des terres. Son extension et sa forme dépendirent de l'attribution des nouvelles terres autour de la montagne de Tijuca. Cette dernière resta pratiquement intacte jusqu'au milieu du XVIIe siècle, puis certaines zones furent déboisées pour y installer des plantations de canne à sucre.

L'alimentation en eau de la ville en pleine croissance posa un problème majeur au XVIIIe siècle : la rivière Carioca fut canalisée à partir de 1720, et le transport de l'eau jusqu'au centre-ville se fit ensuite par le viaduc Carioca (1750, aujourd'hui abandonné). Les plantations de café et l'alimentation en eau de Tijuca provoquèrent des conflits au moment de l'installation de la famille royale et de la cour du Portugal (20 000 personnes) en 1808 : la demande des deux installations s'accrut énormément. Pourtant, la même année, un « jardin d'acclimatation » fut créé pour aider à l'installation de plantes exotiques dans ce qui fut le début des jardins botaniques.

Avec l'arrivée à Rio de délégations et de missions diplomatiques, scientifiques et artistiques, le début du XIXe siècle connut un accroissement de la fréquence des contacts avec l'Europe et d'autres parties du monde. La montagne de Tijuca devint à la mode pour son climat « alpin » et l'ascension du Pain de sucre devint une promenade prisée. L'alimentation en eau continua de poser un problème majeur et la sécheresse qui sévit en 1843 conduisit le gouvernement à exproprier les sources de la montagne et à adopter une politique de reboisement. 90 000 arbres furent plantés entre 1861 et 1874, et par la suite les aménagements paysagers s'ajoutèrent au reboisement. Glaziou, qui venait juste de terminer l'aménagement du bois de Boulogne à Paris, s'attaqua à Tijuca. Le chemin de fer de Corcovado fut inauguré.

Entre 1889 et 1961, les montagnes de Tijuca furent à demi abandonnées. La ville en contrebas se modernisa et fut dotée de réglementation. Avec l'extension de la ville, les modes de distraction changèrent ; la population commença à envahir les plages, délaissant les montagnes et les forêts.

La restauration de la forêt commença dans les années 1940, mais à cette époque les relations entre la ville et la forêt, entièrement encerclée par la ville, exigeaient une attention beaucoup plus soutenue. Dans les termes de la proposition d'inscription, le conflit entre « *la forêt qui*

veut grandir et la ville qui veut s'étendre » devait être résolu.

Le parc national de Tijuca fut créé en 1961, dans « *une zone définie au-dessus de 100 mètres d'altitude* ». Dix ans plus tard, on fit fusionner le jardin forestier de Gávea (secteur B) avec le Jardin botanique. La réserve forestière de 83 ha est une reconstitution qui ne contient que des vestiges de l'ancienne forêt ombrophile de l'Atlantique. Bien qu'il ait été soumis à une très grande pression de la ville qui s'étendait, le parc national est aujourd'hui pratiquement inhabité : 36 bâtiments et 156 habitants, pour la plupart des employés du parc.

Le Jardin botanique a connu de beaux jours après sa fondation en 1808. Il est aujourd'hui le plus ancien et le plus connu des jardins botaniques du Nouveau Monde, et tout au long de son histoire, il est resté étroitement lié au parc national de Tijuca. En plus de « *fournir les plants pour le reboisement de Tijuca, le jardin botanique, en tant que jardin public et institution scientifique, était une zone qui [légitimait] la forêt en tant que laboratoire pour la foresterie et la botanique...* » Pendant près de 200 ans, grâce à ses collections vivantes, son herbier et sa bibliothèque, le Jardin botanique a servi l'une des institutions les plus prestigieuses pour la recherche et la conservation de la flore brésilienne.

Depuis 1995, l'arboretum a été revitalisé ; une école nationale de botanique tropicale a été créée ; un nouveau bâtiment pour l'herbier a été construit, selon des normes techniques internationales, pour abriter comme il convient la collection de l'institution et un programme éducatif impressionnant. L'herbier comprend un grand nombre de spécimens issus de la flore brésilienne comme des espèces représentatives de différents pays des continents européen, asiatique, africain et américain. « *L'herbier entretient des échanges nationaux et internationaux avec des institutions similaires... et conserve d'importantes collections d'espèces, de photographies et de fruits.* »

Le programme de la forêt ombrophile de l'Atlantique a été créé en 1989 avec pour mission d'approfondir les connaissances que l'on a des vestiges des communautés de plantes de cette forêt et d'établir un programme de recherche scientifique et appliquée. En 1998, on a changé le nom du Jardin botanique, propriété du ministère de l'Environnement, en Institut de recherche du Jardin botanique de Rio de Janeiro. En 2001, cet Institut devint une entité autonome placée sous la tutelle directe du ministère de l'Environnement.

Les zones jouxtant la baie et l'océan ont en grande partie été construites sur des terrains gagnés sur la mer. Les premières constructions furent deux forts au pied de la colline Pico et du Pain de sucre. Plus tard, d'autres forts les rejoignirent à Rio Branco et à Imbuí.

En 1783, le *Passeio Público* fut créé près de la baie, le premier parc au Brésil dessiné par Mestre Valentim. Il fut réaménagé à l'anglaise en 1862 par l'artiste paysagiste

Auguste Glaziou. (Ce parc se trouve dans la zone tampon.)

Au XXe siècle, la mise en valeur des terres s'intensifia. Des espaces furent aménagés près du nouveau rivage créé pour fluidifier la circulation et accueillir des parcs de loisirs – notamment sur la plage de Copacabana et dans les parcs à proximité.

3 Valeur universelle exceptionnelle, intégrité et authenticité

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription compare les attributs emblématiques de Rio – un paysage urbain avec une forêt en son centre, sur fond de collines spectaculaires et encadré par la mer – avec deux grandes villes entretenant des relations avec la mer, toutes deux inscrites sur la Liste du patrimoine mondial – et avec d'autres. Il propose aussi des comparaisons entre le Jardin botanique de Rio et d'autres jardins botaniques. Les éléments de comparaison s'inscrivent dans une trame mondiale.

L'analyse cherche avant tout à trouver des similitudes plutôt que des différences avec les éléments de comparaison choisis. Elle n'a pas non plus été structurée dans un ordre présentant d'abord les sites inscrits puis les autres.

L'analyse expose des similitudes perceptibles avec des villes comme Le Cap et Naples, en termes de paysage global regroupant bâtiments urbains, montagnes et mer et reflétant la réponse de sociétés humaines aux défis inhérents à l'établissement et à l'adaptation de l'environnement. Elle souligne ces ressemblances, mais aussi la différence née de la présence de forêts tropicales au cœur même de Rio.

Hong Kong, San Francisco et Buenos Aires sont aussi considérés comme des exemples d'établissements dans une baie. Hong Kong possède des parcs au sommet de collines, mais les panoramas sont obscurcis par les gratte-ciel qui les entourent. Pour les deux autres villes, on note une différence dans la façon dont elles se sont développées selon un schéma assez régulier, le long d'une ligne côtière relativement continue.

L'analyse étudie aussi certains éléments spécifiques du paysage. Par exemple, Rio de Janeiro et New York sont jugés posséder deux parcs similaires : le parc du Flamengo et Riverside Park. Cependant, ce dernier n'est pas considéré comme ayant le caractère distinctif du parc du Flamengo.

La forêt de Tijuca est également comparée à la forêt de Sintra, au Portugal, toutes deux ayant été reboisées au XIXe siècle.

D'autres comparaisons sont établies entre le Jardin botanique et d'autres autour du monde tels que ceux de

Padoue et de Kew, tous deux inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Le Jardin botanique de Rio semble se démarquer par sa taille – il est plus grand que les deux autres – et par la culture des collections de plantes en plein air.

L'analyse comparative n'offre en revanche pas de conclusions formelles générales concernant d'éventuels sites similaires déjà inscrits ou dont la proposition d'inscription pourrait être envisagée à l'avenir.

Elle justifie par ailleurs le choix des éléments de la proposition d'inscription en série.

L'ICOMOS considère que, bien que Rio de Janeiro présente des éléments similaires à ceux que l'on trouve dans d'autres villes, c'est en tant qu'ensemble de montagnes boisées, de quartiers urbains et de paysages côtiers que le site est extrêmement particulier, la conjonction de ces trois éléments s'affirmant aux yeux du monde comme un paysage d'une grande beauté. Il se démarque aussi par la modification des paysages naturels et par la signification culturelle qu'ils ont prise. Il n'existe aucun autre paysage dans des zones urbaines déjà inscrites dont on puisse dire qu'il associe les mêmes valeurs et les mêmes attributs que Rio.

En outre, l'ICOMOS estime qu'aucun autre paysage que l'on pourrait dire similaire à Rio en termes d'articulation entre nature et culture et d'identité forte née de cette fusion n'est susceptible d'être proposé pour inscription à l'avenir.

En ce qui concerne le choix des éléments de la série, l'ICOMOS considère qu'ils traduisent bien l'implantation naturelle verdoyante qui s'est entremêlée à la ville et qu'ils représentent les espaces ouverts – parcs et plages gagnées sur la mer – qui accueillent la vie en plein air devenue le symbole de la culture de la ville. Comme indiqué ci-après, on considère que les délimitations de ces éléments ont besoin d'être légèrement remaniées.

L'ICOMOS considère que l'analyse comparative justifie d'envisager l'inscription de ce bien sur la Liste du patrimoine mondial et que la sélection des sites constitutifs est justifiée.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour inscription est considéré par l'État partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Rio est un exemple exceptionnel de paysage naturel qui a évolué sur un demi-millénaire en fonction des interactions apportées par les établissements humains et du développement de la ville.
- Rio a donné naissance à un ensemble extraordinaire de paysages publics urbains composés de jardins, de parcs et d'éléments naturels protégés dont l'importance scientifique naturelle et les associations

culturelles sont telles qu'elles leur confèrent une valeur unique.

- Le Jardin botanique a transformé le paysage, grâce à la culture en plein air de plantes du monde entier.
- La connaissance scientifique de la vie végétale indigène associée aux idéaux romantiques en vogue pendant la seconde moitié du XIXe siècle et le souci accru de préservation de l'environnement ont conduit à la reforestation de la montagne de Tijuca, donnant naissance à une forêt urbaine aux caractéristiques uniques. L'aménagement du paysage, de la montagne et du front de mer par l'homme ont fait de la ville une référence dans le monde entier.
- La qualité des interventions successives sur un site d'une telle beauté a valu au patrimoine paysager de Rio de Janeiro une reconnaissance internationale.

L'ICOMOS considère que cette justification est globalement appropriée, bien que la valeur universelle exceptionnelle doive être mise en rapport avec une fusion de ces attributs dont la conjonction a conduit à ce que le paysage soit perçu comme étant d'une grande beauté. L'ICOMOS considère que l'approche en série des sites autour de la ville, qui intègre l'interaction avec son implantation naturelle, est elle aussi pertinente.

Intégrité et authenticité

Intégrité

Les sites proposés pour inscription comprennent tous les éléments naturels et structurels essentiels qui ont régi et inspiré le développement de la ville de Rio, des sommets des montagnes de Tijuca jusqu'à la mer en passant par la chaîne de collines verdoyantes spectaculaires autour de la baie de Guanabara et les vastes paysages aménagés des terres récupérées sur l'océan autour de la baie, qui ont contribué à la culture de la vie en plein air de la ville.

L'ICOMOS considère qu'aucun de ces éléments n'est menacé, bien que l'interface entre ces éléments naturels et la ville bâtie soit vulnérable aux pressions d'urbanisme, que les pics les plus hauts pâtissent de l'implantation d'une profusion d'antennes et que le lac Rodrigo da Freitas (dans la zone tampon) et la mer subissent une certaine pollution de l'eau.

Authenticité

Les montagnes et les grands espaces verts du parc national de Tijuca, avec le Corcovado et les collines autour de la baie de Guanabara, associent toujours forêts et points de vue comme à l'époque de la colonisation, donnant accès depuis ces hauteurs à des panoramas sur la ville qui démontrent très clairement l'extraordinaire fusion entre culture et nature qui a présidé à son développement.

Le Jardin botanique a conservé son dessin néo-classique d'origine, avec ses alignements particuliers, tandis que les forteresses entretiennent le souvenir des

établissements portugais décrits par les voyageurs qui empruntaient les liaisons maritimes à destination de Rio.

Les paysages dessinés par Burle Marx autour de la quasi-totalité de la côte de Guanabara, dont le parc du Flamengo et la reconstruction des plages de Copacabana, conservent intégralement la morphologie paysagère de leur conception d'origine et apportent toujours de grands avantages sociaux à la ville.

Cependant, dans certains cas, des éléments du paysage aménagé sont vulnérables à des changements progressifs – le pavage et les plantations le long de Copacabana, où des arbres et des mosaïques disparus ont besoin d'être remplacés, et le Jardin botanique, où les palmiers impériaux le long de l'avenue principale sont morts et doivent être remplacés.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies, bien qu'elles soient vulnérables à des changements progressifs.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour inscription sur la base des critères culturels (i), (ii) et (vi).

Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que les paysages aménagés des zones proposées pour inscription sont de grande qualité. Il s'agit du parc national reboisé de Tijuca, avec son aménagement paysager ordonné associé aux idéaux romantiques, et des aménagements paysagers de Burle Marx dans le parc du Flamengo et autour de la plage de Copacabana.

Si l'ICOMOS considère que Burle Marx a eu un profond impact sur le développement de l'architecture paysagère au XXe siècle et que la reforestation de Tijuca a elle aussi eu une influence sur les approches du développement et de la conservation des forêts urbaines au XIXe siècle, le paysage aménagé de Tijuca n'est pas remarquable par rapport à d'autres parcs urbains du XIXe siècle, et le Jardin botanique n'est pas non plus exceptionnel en termes de conception. Le paysage de Burle Marx à Rio et particulièrement la plage de Copacabana sont maintenant considérés comme importants pour leur contribution à l'identité de Rio et la culture qu'ils ont inspirée, tandis que le parc du Flamengo offre à très grande échelle une fusion très satisfaisante entre les structures urbaines et le paysage.

Le cap de la proposition d'inscription se situe au-delà de la conception des éléments individuels pour intégrer les grands panoramas paysagers de cette partie de la ville de Rio qui fait face à la baie de Guanabara et la façon dont le paysage naturel a soutenu et limité son développement pour donner naissance à un paysage culturel exceptionnel qui œuvre pour la ville. Cette fusion

créative entre culture et nature à grande échelle est mieux reflétée par d'autres critères.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (ii) : témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que ce n'est pas la ville tout entière qui est proposée pour inscription, mais ses principaux espaces ouverts – forêts, jardins botaniques, parcs et front de mer –, reflets du développement de la ville autour de ses repères naturels, entre les hautes montagnes de la forêt de Tijuca et la mer. Ce développement n'a pas été passif, il s'agit plutôt d'un engagement actif envers la nature reflétant diverses influences européennes et leur adaptation pour donner naissance à quelque chose de nouveau dans le contexte de Rio.

La reforestation des collines de Tijuca associait les idées européennes en matière de conception paysagère à des approches environnementales de soutien aux ressources en eau de la ville ; elle a conduit au développement des principes directeurs pour les parcs urbains disséminés dans diverses villes du Brésil et d'Amérique. Les jardins botaniques ont soutenu le processus de reforestation en fournissant les arbres nécessaires, mais aussi en étant au centre d'un échange d'idées scientifiques entre les plus éminents chercheurs du XIXe siècle.

L'ICOMOS considère que, par ailleurs, les œuvres de Burle Marx reposaient largement sur l'étude de la nature, particulièrement de la botanique brésilienne, et que dès lors on peut soutenir que ses idées de conception paysagère étaient un produit du Brésil plutôt que le fruit d'un échange d'idées venues de l'extérieur, bien qu'elles aient ensuite influencé la conception paysagère à l'étranger.

L'ICOMOS considère que l'ensemble du paysage de Rio est perçu comme une création quasi unique et appréciée en tant que telle, plutôt que comme le reflet d'un échange d'idées prédominant.

L'ICOMOS considère que ce critère n'a pas été justifié.

Critère (v) : être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures), ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible ;

Ce critère n'a pas été proposé par l'État partie.

L'ICOMOS considère que le développement de la ville de Rio a été façonné par la fusion créative entre nature et culture. Cet échange n'est pas le fruit de processus traditionnels persistants mais plutôt le reflet d'un échange d'idées scientifiques, environnementales et paysagères qui a conduit à des créations innovantes à grande échelle au cœur de la ville pendant un peu plus d'un siècle. Ces processus ont créé un paysage urbain dont la beauté a fait l'admiration de nombreux auteurs et voyageurs et qui a façonné la culture de la ville.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (vi) : être directement ou matériellement associé à des événements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques et littéraires ayant une signification universelle exceptionnelle ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que le paysage de Rio est sans égal par sa beauté et la quantité d'images qu'il a inspirées à des artistes professionnels et amateurs, aussi bien brésiliens qu'étrangers.

L'ICOMOS considère que la beauté de Rio a donné naissance à d'innombrables reproductions de son paysage sur de multiples supports depuis le début du XIXe siècle.

Sa qualité de paysage spectaculaire a inspiré de nombreuses formes d'art, littéraire, poétique et musical. Il ne fait aucun doute que les images de Rio, qui montrent la baie, le Pain de sucre et la statue du Christ, sont un important facteur de reconnaissance mondiale et ce depuis le milieu du XIXe siècle. Cette notoriété peut être positive comme négative. Dans le cas de Rio, l'image qui a été projetée et qui continue de prévaloir est celle d'un lieu d'une beauté incroyable pour l'une des plus grandes villes du monde.

Une telle reconnaissance de la forme physique du paysage de Rio lui confère nécessairement une certaine valeur universelle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que l'approche en série est justifiée et l'ICOMOS considère que la sélection des éléments de la série est appropriée.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour inscription remplit les conditions d'intégrité et d'authenticité, répond aux critères (v) et (vi) et que la valeur universelle exceptionnelle a été démontrée.

Description des attributs de la valeur universelle exceptionnelle

Les attributs qui soutiennent la valeur universelle exceptionnelle sont le cadre formé par les collines verdoyantes qui ont façonné le développement de la

ville, les parties régénérées de la forêt ombrophile de l'Atlantique qui habillent les montagnes de Tijuca, la conception des jardins botaniques et des autres paysages aménagés au sein de Tijuca, la statue du Christ sur le Corcovado, la conception du parc du Flamengo et la promenade de Copacabana avec ses pavages, encadrée de collines verdoyantes surplombant une ligne d'édifices quasi ininterrompue. Une description claire des attributs doit être rédigée pour chacun des éléments constitutifs.

4 Facteurs affectant le bien

Pressions dues au développement

Une partie des collines de Rio ont été occupées, depuis la fin du XIXe siècle, par des habitants aux ressources très limitées, qui n'avaient pas accès aux terrains urbains proposés pour le développement. Beaucoup de ces premiers établissements étaient bien intégrés à la géomorphologie du territoire, par exemple autour de la montée vers la statue du Christ rédempteur sur le Corcovado, et ne sont pas dépourvus d'harmonie.

Mais, après le milieu du XXe siècle, la population de Rio a augmenté si rapidement que de nouveaux établissements sauvages, appelés *favelas*, sont apparus sur des terrains moins stables et sur les rives de cours d'eau, entraînant une érosion des sols, des inondations et des effondrements des bâtiments en résultant.

Les zones les plus affectées ont été les promontoires de Tijuca et d'autres collines situées dans la zone tampon. Depuis les années 1990, les autorités locales et étatiques ont établi un programme d'urbanisation des *favelas* (le programme Favela-Bairro) visant à intégrer ces établissements dans un schéma urbain ordonné et à améliorer leurs infrastructures. Commencé en 2010, un projet baptisé Limites écologiques a vu le jour pour réintroduire la végétation aux alentours des *favelas*.

L'ICOMOS note qu'un Centre opérationnel de la municipalité de Rio a été inauguré en mars 2011 pour suivre la zone urbanisée et naturelle du territoire sous sa protection. Cette supervision permet l'identification en temps réel de nouveaux établissements dans les zones de protection urbaine et paysagère, ainsi que des zones présentant des risques d'inondation et de glissements de terrain. Le Centre contrôle la croissance urbaine dans la zone proposée pour inscription et dans la zone tampon proposée.

Il reste nécessaire d'instaurer le long des délimitations de certaines zones comme le parc national de Tijuca des patrouilles empêchant l'accès illicite.

Autre problème affectant les vues paysagères, les antennes au sommet des montagnes du parc national de Tijuca. La direction du parc possède un inventaire de ces antennes et a vocation à veiller à ce

que les responsables des différentes branches installent moins d'antennes principales. Les informations complémentaires fournies par l'État partie ont souligné les contrôles stricts qui sont maintenant en place.

Contraintes dues au tourisme

La ville accueille un très grand nombre de visiteurs dans les zones paysagères et les parcs, ainsi que lors des carnivals. Grâce aux infrastructures et à la dimension des espaces publics, cet afflux n'a la plupart du temps pas d'impact négatif sur le bien.

Contraintes liées à l'environnement

La mer autour de la ville de Rio, principalement la baie de Guanabara et la zone portuaire, est affectée par la pollution de l'eau à cause des rejets d'eaux usées, des déversements de carburant des navires et de pétrole des raffineries flottantes situées dans le port.

Un projet à moyen terme pour nettoyer la baie de Guanabara par la limitation de la pollution de l'eau est en cours. Concernant les plages de Copacabana et d'Ipanema, la qualité de l'eau est largement suffisante, car les rejets de la ville sont évacués à distance de la côte. À différents endroits de la plage, des moniteurs électroniques indiquent la qualité de l'eau. Cependant, il est reconnu que, pendant la saison des pluies, les eaux usées rejoignent les eaux de pluie et s'écoulent vers les plages.

Les informations complémentaires fournies par l'État partie indiquent qu'une réunion du Comité de gestion se tiendra le 29 mai 2012 pour traiter cette question. Le suivi des eaux du lagon a repris en décembre 2011.

Catastrophes naturelles

En été, Rio de Janeiro est exposée à des pluies torrentielles qui provoquent des inondations et des glissements de terrain dans certaines parties du territoire. Le Centre opérationnel de la municipalité de Rio suit les zones à risque et les classe selon leur problème ; un système d'alarme est installé dans 32 stations. Le changement climatique pourrait exacerber ce problème.

Le feu est aussi une source de risque, principalement au nord du parc national de Tijuca, de sorte que des tournées d'inspection aériennes et au sol sont effectuées pour détecter les départs de feu et agir selon le protocole mis en place par l'administration du parc.

Enfin, le parc est confronté au braconnage, à la prolifération des animaux domestiques tels que chiens et chats et à l'extraction illégale des plantes. Ces actions sont combattues au moyen d'inspections périodiques et de l'éducation à l'environnement dispensée au centre éducatif du musée du parc.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont les pressions urbaines, les intrusions illégales, la pollution marine et l'impact de conditions climatiques extrêmes.

5 Protection, conservation et gestion

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

Les délimitations du bien sont clairement définies dans une série de cartes et de plans de développement, de zonage et de conservation.

La délimitation des zones proposées pour inscription et des zones tampons a été entreprise de façon à faire correspondre les délimitations et les zones réglementaires et administratives à chaque niveau de gouvernement, national, étatique et municipal, ce qui signifie que toutes les réglementations nationales et internationales convergent et qu'il n'y a pas de confusion quant aux responsabilités pour agir sur le territoire.

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription comprennent les principaux attributs de la valeur universelle exceptionnelle et que la zone tampon est appropriée.

Droit de propriété

L'intégralité du bien proposé pour inscription appartient à la République fédérative du Brésil.

Protection

Protection juridique

Le parc national de Tijuca a été créé par des décrets fédéraux en 1961, sous le nom de parc national de Rio de Janeiro (*Parque Nacional do Rio de Janeiro*). Son nom actuel a été approuvé par le décret fédéral 60.183 du 8 février 1967.

L'Institut de recherche du Jardin botanique a été créé par une autorité fédérale indépendante sous les auspices du ministère de l'Environnement en vertu d'une loi de 2001 qui établit ses statuts juridiques, ses objectifs, sa structure de gestion et d'administration.

Le *Pão de Açúcar* (Pain de sucre) et l'Urca ont été déclarés monuments nationaux aux termes de la loi n° 9.985 du 18 juin 2000.

L'Institut du patrimoine historique et artistique national (IPHAN) et ses prédécesseurs ont catalogué, depuis 1938, l'intégralité des sites proposés pour inscription et des structures individuelles définies pour la protection nationale. Ceux-ci sont répertoriés dans le dossier de proposition d'inscription. Ils comprennent aussi bien le parc national de Tijuca et les jardins botaniques que le manoir du Parque Lage, le parc du Flamengo, les collines Cara de Cão, Babilônia, Urca, Pain de Sucre,

Dois Irmãos et Pedra da Gávea, le fort de São João, le fort de Santa Cruz et le paysage urbain des plages de Leme, Copacabana, Ipanema et Leblon.

Le décret de l'IPHAN n° 127 du 30 avril 2009 a établi la désignation de paysage culturel brésilien. Le Comité exécutif pour la proposition d'inscription a demandé en mai 2009 un examen par l'IPHAN de la désignation du paysage de Rio de Janeiro en tant que paysage culturel brésilien.

Au XXe siècle, la hauteur des bâtiments a été réglementée par la création d'une norme interdisant de construire sur plus de douze étages. Dans les années 1970, des instruments d'urbanisme ont été adoptés pour contrôler l'expansion urbaine en direction des collines, afin de protéger les zones de conservation naturelle, et ratifiés en 1976. De ce fait, la construction est interdite au-delà de 60 mètres au-dessus du niveau de la mer dans les environs du *Pão de Açúcar* (Pain de Sucre) et d'Urca et au-delà de 100 mètres au-dessus du niveau de la mer sur les autres collines de la ville, considérées comme des zones de réserve forestière.

Toutefois, le dossier de proposition d'inscription indique que : « *Soucieux du respect du paysage urbain et de l'équilibre entre la ville et ses traits naturels, l'urbanisme récent a cherché à corriger certaines erreurs de ces dernières années, notamment le relèvement de la limite de 12 étages dans certaines zones.* » L'ICOMOS note un manque de clarté quant aux implications de cette déclaration.

Suite à la présentation du dossier de proposition d'inscription, le Plan directeur pour un développement urbain durable de la ville de Rio de Janeiro, édicté par la loi complémentaire n° 111 du 1er février 2011, remplace le Plan directeur sur dix ans pour la ville de Rio de Janeiro.

Ce nouveau plan directeur comprend les orientations et les principes suivants :

- le développement durable comme outil de promotion du développement économique, de l'équité sociale et de la préservation de l'environnement et du paysage ;
- la valorisation, la protection et l'utilisation durable de l'environnement, du paysage ainsi que du patrimoine naturel, culturel, historique et archéologique dans le cadre du développement et de la gestion de la ville ;
- le conditionnement de l'occupation urbaine à la préservation de l'identité et des paysages culturels de la ville.

L'utilisation et l'occupation des sols seront réglementées par les limitations de la densité, des activités économiques, du droit à jouir du paysage naturel de la ville et de la qualité de l'environnement urbain.

Une série d'articles sur la protection des sites culturels et des paysages culturels, dont les articles 167, 168, 169 et 170, établissent que :

- le paysage de Rio de Janeiro représente l'atout le plus précieux de la ville,
- la hauteur des bâtiments doit être définie par la préservation et la conservation de l'intégrité du paysage naturel.

Suivant ces nouvelles orientations, le gouvernement municipal a commencé à appliquer en 2011 les concepts paysagers en tant que paramètres d'urbanisme, par exemple par la mise en œuvre de nouvelles règles en matière d'occupation des biens préservés dans le quartier de Leblon.

Toutefois, le plan directeur est un instrument à vocation générale qui sert à établir les politiques et orientations d'urbanisme à l'échelle de la municipalité tout entière. Ce n'est qu'une fois ces politiques adoptées dans les différents quartiers de la ville, y compris par le biais de lois spécifiques, que la mise en œuvre du plan sera possible.

Le Comité de gestion travaille à l'adoption de possibles mesures de protection complémentaires pour les sites proposés pour inscription, appliquées par l'entremise de structures de préservation améliorées.

Zone tampon

L'ICOMOS note que la zone tampon suggérée englobe de vastes zones apportant un contexte aux sites proposés pour inscription. Mais certaines de ces zones semblent menacer la zone proposée pour inscription plutôt que la protéger. Le réel bénéfice de la zone tampon semblerait plutôt résider dans la protection des vues et de l'environnement plus large des zones proposées pour inscription.

En 1992, le Plan directeur sur dix ans a instauré des zones de protection de l'environnement culturel (APAC). Celles-ci sont définies comme des « *terrains comprenant un ensemble structurel d'intérêt culturel pertinent, dont l'occupation et la rénovation doivent être compatibles avec la protection et la conservation de l'environnement et les caractéristiques socio-spatiales identifiées comme pertinentes pour la mémoire de la ville et la diversité de l'occupation urbaine créée au fil du temps* ». Chaque APAC est censée mettre au point un plan de gestion. De vastes aires de la zone tampon basse sont couvertes par des APAC. Cependant, rares sont celles qui possèdent un plan de gestion.

Dans les informations complémentaires fournies, l'État partie déclare que, si le bien est inscrit, chaque APAC élaborera un plan de gestion établissant des orientations de préservation plus strictes et, si le comité le juge nécessaire, des paramètres plus restrictifs d'utilisation et d'occupation des sols pour les ensembles concernés.

En outre, l'État partie déclare que le plan de gestion en cours de développement jouera un rôle prépondérant, en associant la législation actuelle de protection des zones appartenant au bien et à sa zone tampon et la correction des menaces potentielles et des éventuelles lacunes dans la protection, afin d'assurer la préservation du paysage culturel global.

Efficacité des mesures de protection

Les zones proposées pour inscription bénéficient toutes d'une protection juridique appropriée. Une protection appropriée pour la zone tampon, rendant les APAC opérationnelles et les élargissant pour couvrir l'ensemble de la zone tampon, doit encore être mise en place.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place pour les sites proposés pour inscription est appropriée. Il reste à mettre en place une protection appropriée pour la zone tampon, où le manque de contrôle pourrait menacer les zones proposées pour inscription.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Des détails sont fournis sur les inventaires des structures protégées, mais il n'est à aucun moment fait mention de la nécessité d'inventaires des éléments essentiels du paysage culturel pour servir de base au suivi. Dans les informations complémentaires fournies par l'État partie, il est indiqué que toutes les données actuelles seront converties au format numérique.

Le bien tout entier a fait l'objet de vastes études.

État actuel de conservation

Le parc national de Tijuca conserve les caractéristiques de la reforestation conduite au XIXe siècle. Certains de ses éléments tels que routes et chemins ont besoin d'entretien, bien que les fontaines, les sources, les lacs et les belvédères soient en bon état.

En ce qui concerne le problème des établissements illégaux dans le parc, l'État partie, dans ses informations complémentaires, indique que les quarante-six structures résidentielles sont essentiellement occupées par d'anciens employés du parc et leur famille. Des mesures de transfert des résidents sont en cours de développement, dans les limites juridiques et financières applicables, avec entre autres de possibles indemnités et/ou des loyers sociaux. En 2011, un groupe de travail chargé de la question du transfert a été mis sur pied.

Les vues panoramiques depuis le Christ rédempteur sur le mont Corcovado sont préservées. L'ICOMOS note qu'il existe un projet d'amélioration des services installés dans le socle de la statue et considère qu'une évaluation de l'impact sur le patrimoine culturel sera nécessaire avant d'approuver tout plan détaillé.

En règle générale, la conservation du Jardin botanique est satisfaisante. Un plan de rénovation a été élaboré pour la végétation arboricole, les arbustes et les herbacées. Par exemple, les palmiers impériaux, qui sont presque morts, doivent être remplacés par de nouveaux cultivés dans le jardin.

La mission de l'ICOMOS a été informée d'une occupation illégale autour des jardins botaniques. Dans ses informations complémentaires, l'État partie a déclaré que ce point ferait l'objet de discussions au sein du Comité de gestion le 12 mai. Il est également indiqué que des difficultés logistiques et juridiques empêchent une action rapide. Plus de soixante-dix décisions judiciaires ordonnant la démolition des résidences en question ont été rendues, mais l'exécution des arrêtés par le Bureau du procureur public fédéral s'est révélée difficile, même avec l'assistance du Département de la police fédérale brésilienne. Le Secrétariat fédéral du patrimoine a mis sur pied un groupe de travail avec le Jardin botanique, afin de négocier le départ des familles installées dans le parc.

Le *Passeio Público* reflète les conceptions romantiques du XIXe siècle. Toutes ses caractéristiques originelles, ponts, lacs, canaux, rangées d'arbres, fontaines et parterres, sont présentes. Cependant, l'ICOMOS observe qu'un meilleur entretien de ses chemins et de ses aménagements structurels s'impose.

Dans le parc du Flamengo, les aménagements durables imaginés par Burle Marx ainsi que les jardins de l'aéroport Santos-Dumont, le musée d'Art moderne, la place de Paris et le monument aux morts de la Seconde Guerre mondiale, tous intégrés au parc, sont raisonnablement bien conservés.

Les aménagements paysagers réalisés par Burle Marx à Copacabana sont généralement en bon état de conservation. Toutefois, l'ICOMOS note que les mosaïques ont besoin d'être nivelées et qu'il faut remplacer des pièces manquantes. De surcroît, des arbres doivent être remplacés à certains endroits pour renouer avec la conception d'origine.

Jusqu'à il y a quelques années, la ligne côtière avait été envahie par des constructions provisoires à l'impact visuel malheureux. La municipalité contrôle maintenant le mobilier urbain, tel que les kiosques et les parasols.

Sur le *Pão de Açúcar* (Pain de sucre), les châssis acryliques des stations terminales du téléphérique au mont Urca et au sommet du Pain de sucre sont très abimés et nécessitent une remise à neuf. L'éclairage coloré doit aussi être retiré car il dépare le paysage environnant.

Efficacité des mesures de conservation

Actuellement, la conservation est morcelée et tend à traiter différents aspects des attributs. L'ICOMOS considère qu'il faut une stratégie de conservation

globale portant à la fois sur les dimensions culturelles et naturelles des sites.

Dans certaines zones particulières, l'ICOMOS considère qu'il faut également des projets de conservation spécifiques pour restaurer certains aspects du bien, tels que le pavage et les plantations le long de Copacabana, les chemins dans le parc national de Tijuca, certaines des plantes structurelles essentielles dans les jardins botaniques, les éléments paysagers construits du *Passeio Público* et le toit de certaines parties du téléphérique du Pain de sucre.

Dans les informations complémentaires fournies, l'État partie a indiqué que ces projets étaient déjà en cours de développement.

Bien que la proposition d'inscription porte sur le paysage à grande échelle en tant qu'arrière-plan de la ville, il demeure nécessaire de garantir que les détails des sites individuels soient conservés afin que leur valeur culturelle ne s'érode pas et qu'ils puissent être appréciés à pied, de près, et pas seulement admirés de loin.

L'ICOMOS considère qu'il faut un plan de conservation global ou une approche de la conservation globale pour le bien et des projets de conservation dans divers sites, afin de conserver leurs détails importants.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Le parc national de Tijuca est géré par l'Institut Chico Mendes pour la conservation de la biodiversité (ICMBio) sous les auspices du ministère de l'Environnement.

Le Jardin botanique a sa propre structure de gestion.

Il est prévu de mettre sur pied un groupe de coordination chargé de gérer le parc Flamengo, la plage d'Urca et le front de mer de Copacabana.

Les forteresses sont gérées par l'armée brésilienne. La plupart sont ouvertes au public.

Les défis auxquels doit faire face la très vaste zone de paysage couverte par la proposition d'inscription sont immenses. Une réponse coordonnée rassemblant toutes les agences actuellement impliquées dans la gestion des diverses parties pourrait présenter d'énormes avantages en termes de collaboration.

Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie, l'IPHAN a publié un décret établissant un Comité de gestion pour le bien en décembre 2011. Ce Comité a tenu sa réunion inaugurale le 10 janvier 2012 ; il doit se réunir deux fois par mois pour commencer.

Le Comité, coordonné par l'IPHAN, comprendra des représentants du ministère de la Culture, de l'IPHAN, des jardins botaniques, du parc national de Tijuca, du ministère de la Défense, du gouvernement de l'État de Rio de Janeiro, du gouvernement municipal de Rio de Janeiro, du gouvernement municipal de Niterói et de l'université de Rio de Janeiro.

Les principaux objectifs du Comité sont :

- assurer la compatibilité entre la délimitation des zones protégées désignées aux différents niveaux de gouvernement et la zone identifiée dans la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial ;
- définir la structure de gestion conjointe pour la zone ;
- développer la structure de gestion conjointe pour la zone.

Ce Comité sera initialement un comité technique, essentiellement chargé de réaliser le plan de gestion. Un comité exécutif sera mis sur pied une fois le plan de gestion achevé pour l'appliquer. Il comprendra des représentants des instances décisionnaires pour les sites proposés pour inscription aux trois niveaux de gouvernement.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Les divers éléments de la série possèdent chacun leurs propres dispositions de gestion et seuls certains ont des plans de gestion.

Le plan de gestion du parc national de Tijuca, achevé en 2008, établit les actions de conservation des aspects naturels de la forêt et de contrôle de ses utilisations.

Le plan de gestion du *Pão de Açúcar* (Pain de sucre) et de l'Urca a été amorcé en septembre 2011 par le Fonds brésilien pour la biodiversité (FUNBIO) et devrait être achevé en mars 2012. Il comprendra des stratégies pour la conservation, le développement et la présentation.

Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie, le nouveau Comité directeur établira un plan de gestion coordonnée pour l'ensemble du bien d'ici à octobre 2013.

Dans un souci d'efficacité, le plan de gestion doit être fondé sur une définition claire des attributs de la valeur universelle exceptionnelle. Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie, une analyse détaillée des attributs que le bien comprend sera remise pour chacun des sites constitutifs, entre février et avril 2012. Il faudra aussi identifier les attributs présents dans tous les sites individuels et permettre au bien d'être perçu comme un paysage culturel global.

Le plan de gestion sera approuvé par le président de l'IPHAN, le président de l'Institut Chico Mendes pour la biodiversité, le gouverneur de l'État de Rio de Janeiro, le

maire de la ville de Rio de Janeiro et les autres autorités administratives du bien proposé pour inscription.

Le parc national de Tijuca accueille environ 1,2 million de visiteurs par an.

Le Christ rédempteur sur le mont Corcovado et le *Pão de Açúcar* (Pain de sucre) font partie des sites les plus emblématiques et les plus visités de la ville de Rio. En 2006, 434 047 personnes ont visité le Corcovado en arrivant en train, tandis que le *Pão de Açúcar* (Pain de sucre), qui offre une vue sur la baie de Guanabara, accueille 35 000 visiteurs par mois.

Le nombre de visiteurs du Jardin botanique et des forteresses n'est pas communiqué.

Préparation aux risques

Il existe un système d'alerte en cas de pluies abondantes et de glissement de terrain, suivi 24 heures sur 24, et un système d'alarme incendie dans le parc national de Tijuca. L'ICOMOS note qu'il n'existe aucune stratégie de préparation aux risques globale pour le bien.

Efficacité de la gestion actuelle

L'ICOMOS considère que sans inventaires et enregistrements détaillés des atouts du paysage et sans cadre global pour la coordination de la gestion de tous les éléments constitutifs de la proposition d'inscription déjà en place, l'efficacité de la gestion pour apporter le soutien nécessaire aux attributs de la valeur universelle exceptionnelle est limitée. Incontestablement, certains des sites individuels sont bien gérés, mais l'absence d'un réel mécanisme coordonné et collaboratif implique une approche inadaptée pour faire face aux vrais défis auxquels tous les sites en tant qu'ensemble sont confrontés pour soutenir un paysage culturel intact. Cela signifie aussi de moindres opportunités d'envisager la gestion dans le cadre du développement durable, défini tant par ses dimensions écologiques et sociales que culturelles.

L'État partie a indiqué qu'un tel cadre de gestion collaborative serait établi, sous la forme d'un comité exécutif, une fois le plan de gestion achevé, en octobre 2012.

Ce comité doit bénéficier d'un soutien sans faille à l'échelon national et régional afin de permettre à l'avenir que la gestion du bien suive une approche pluridisciplinaire, apportant des réponses raisonnées aux nombreux défis auxquels il est confronté.

La manière dont la zone tampon va être gérée doit aussi être définie, tout comme l'objet exact de la gestion.

Il est indiqué que le plan de gestion s'accompagnera d'un fonds de gestion, mais sans grand détail.

L'ICOMOS considère que le système de gestion de l'ensemble du bien n'est pas encore approprié ; il est nécessaire de finaliser le plan de gestion et de mettre en place un cadre de gestion global pour le bien bénéficiant d'un soutien national et régional et rassemblant toutes les parties prenantes. De plus, l'ICOMOS considère aussi que la question de la gestion de la vaste zone tampon et des objectifs de celle-ci doit être développée plus en détail.

6 Suivi

Il existe des indicateurs de suivi pour le parc national de Tijuca, les jardins botaniques et les forts, mais aucun indicateur global n'a été identifié pour l'ensemble du bien en ce qui concerne les attributs de la valeur universelle exceptionnelle. Toutefois, des projets d'indicateurs sont énumérés dans le cadre de gestion.

Selon les informations complémentaires fournies par l'État partie, des indicateurs de suivi seront élaborés dans le cadre du plan de gestion, de même qu'un système de responsabilités en matière de suivi.

L'ICOMOS considère que des indicateurs de suivi doivent être développés plus en détail pour le bien.

7 Conclusions

Ce n'est pas la ville de Rio qui est proposée pour inscription mais le paysage naturel au sein duquel elle s'est développée, et la façon dont ce paysage naturel a été modelé et agrandi au fil du temps, finissant par devenir un atout culturel extrêmement précieux pour la ville, qui définit son identité et est perçu comme étant d'une grande beauté.

La proposition d'inscription est axée sur la fusion créative entre la culture et la nature à très grande échelle : les impressionnants panoramas de la partie de la ville de Rio qui fait face à la baie de Guanabara.

La proposition d'inscription révisée élargit l'étendue du bien aux terrains autour de la baie de Guanabara et ainsi à l'interface cruciale entre la ville et la mer ainsi qu'entre la ville et ses collines et montagnes.

La proposition d'inscription porte sur une série de quatre sites, les trois zones du parc national de Tijuca, comprenant le mont Corcovado avec la statue du Christ et les jardins botaniques, ainsi que la baie de Guanabara, comprenant la zone de Copacabana et le parc du Flamengo à l'ouest et les forts de Niterói à l'est. En ce qui concerne les vues de Rio de Janeiro, il est impossible de percevoir séparément ces quatre zones : elles font partie d'un paysage culturel global couvrant la partie de la ville qui fait face à la mer. La nature du paysage, ponctué par des collines et des montagnes

surplombant la baie, fait que l'on peut l'admirer depuis de nombreux points de vue clairement identifiés dans la proposition d'inscription.

Le deuxième aspect crucial de ce paysage est l'interaction étroite entre les espaces ouverts de la ville et ses zones bâties - qui contribuent massivement à ce paysage mais sont exclues de la proposition d'inscription.

Troisième aspect tout aussi crucial, les avantages qu'offrent ces espaces ouverts à la ville en matière de vie en plein air et d'esprit du lieu.

Tous ces facteurs soulignent la nécessité que les zones proposées pour inscription soient comprises, documentées, protégées et gérées conjointement comme les différentes facettes d'un seul et même paysage, et que l'interface entre paysage et bâti soit un axe essentiel de la gestion.

L'ICOMOS considère également que, même si le paysage culturel dessine un large panorama, sa gestion doit respecter les détails à plus petite échelle de ses éléments constitutifs, et qu'à cette fin des inventaires et des enregistrements détaillés sont nécessaires pour étayer la conservation et la gestion adaptative.

Dans ses informations complémentaires, l'État partie a expliqué comment le Comité de gestion nouvellement établi mettra en place le plan de gestion d'ici à octobre 2013 ; une fois celui-ci adopté, un comité exécutif sera mis sur pied pour l'appliquer. Les informations complémentaires indiquent aussi comment le Comité de gestion définira clairement les attributs de la valeur universelle exceptionnelle et développera des indicateurs de suivi ; il examinera aussi la protection offerte par la zone tampon et comblera ses éventuelles lacunes, en mettant également en place des plans de gestion pour les différentes APAC.

Actuellement, des progrès ont donc été faits vers une instance de coordination globale pour les divers sites constitutifs du bien, conformément aux exigences des *Orientations*, mais celle-ci n'est toujours pas en place.

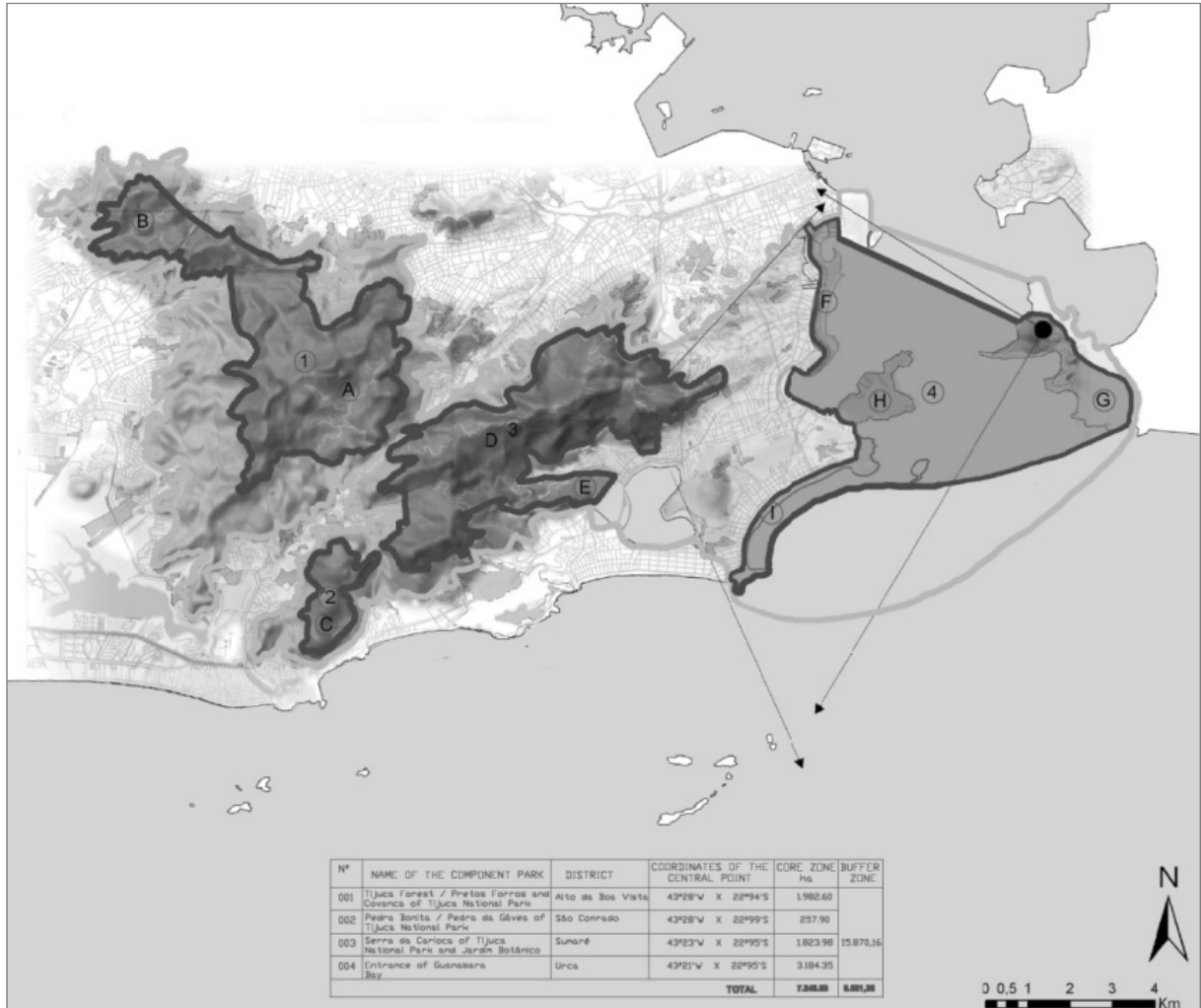
Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que la proposition d'inscription de Rio de Janeiro, paysages cariocas entre les montagnes et la mer, Brésil, soit **renvoyée** à l'État partie afin de lui permettre de :

- Mettre en place un cadre de gestion global pour tous les éléments du bien en série, qui rassemble la gestion des sites constitutifs et impliquant toutes les parties prenantes essentielles, conformément aux exigences des *Orientations*, paragraphe 114 ;
- Compléter le plan de gestion du bien ;

- Fournir des détails sur la manière dont la zone tampon va être protégée et gérée ;
- Mettre en place un système pour définir, enregistrer et inventorier les éléments essentiels du paysage culturel global ;
- Définir les indicateurs de suivi relatifs aux attributs de la valeur universelle exceptionnelle ;
- Fournir plus de détails sur les plans pour traiter la pollution de l'eau.

L'ICOMOS recommande également que l'État partie envisage de développer un plan de conservation global ou une approche de la conservation globale pour le bien.



Plan indiquant les délimitations du bien proposé pour inscription



Le mont Corcovado – le Christ rédempteur



La plage de Copacabana depuis le fort de Leme



Le parc du Flamengo



La baie de Guanabara